



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E138111

VALABLE JUSQU'AU 26/06/2024

ÉDITÉ LE 19/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2010

Forme juridique : EIRL

Capital : DEPUIS LE 25/01/2024
0

Raison sociale : DIAZ YOANN

LIEU-DIT LE PALEM
33760 MONTIGNAC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : 522 966 522 00016

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 0064910

Assurance Responsabilité Travaux :
ENTORIA 291569

Assurance Responsabilité Civile :
ENTORIA 291569

Situation fiscale et sociale : A jour au 12/07/2023

Téléphone : 05 56 42 96 57

Portable : 06 67 01 65 57

Site Internet :

E-mail : ets.diaz@sfr.fr

Responsabilité légale :
DIAZ YOANN CHEF D'ENTREPRISE

Fax :

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	29/05/2024
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	08/06/2021
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	08/06/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	29/05/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Chaudière bois	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Poêle ou insert bois	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BORDEAUX
LES BUREAUX DE BORDEAUX LAC
BATIMENT 8
4, AVENUE DE CHAVAILLES
33525 BRUGES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.